

Les bombes sociales lancées par Kris Peeters

Parmi les 28 mesures du jobsdeal annoncé par le gouvernement, certaines risquent de faire beaucoup de bruit.

NATHALIE BAMPS

L'air de rien, bien cachées derrière la dégressivité accrue des allocations de chômage, certaines mesures du jobsdeal constituent de vraies bombes à retardement pour la concertation sociale. Pour terminer sa législature, le gouvernement dépose sur la table des syndicats et patrons certains sujets tabous: révision de la dégressivité des allocations pour les chômeurs (lire L'Echo de ce mercredi), mais aussi révision du calcul des salaires, ou travaux d'intérêt général pour les chômeurs.

Les syndicats, furieux, promettent déjà un automne encore plus torride que ce mois de juillet. Robert Verteneuil, le président de la FGTB, évoque un «FEBdeal», plutôt qu'un jobsdeal. «Car avec cet accord ce sont toutes les revendications historiques du patronat qui ont été intégrées.» De quelles revendications historiques parle-t-il? Dans son collimateur, il y a la volonté du gouvernement de mettre sur la table la liaison salaire-ancienneté. Le gouvernement a demandé au Conseil central de l'économie de se pencher sur la question.

Une proposition du Voka

Le patronat flamand, le Voka, avait déjà fait une proposition écrite en ce sens en décembre dernier. À l'époque, elle avait été recalée au sein du gouvernement, certains estimant qu'ouvrir ce débat était trop... risqué à la veille des élections...

Pour le Voka, il s'agissait alors de supprimer les barèmes liés à l'ancienneté, et les remplacer par un système de rémunération lié à d'autres critères, comme la productivité, et ce à partir d'un certain niveau d'ancienneté. La proposition du Voka avait pour but d'éviter le licenciement des travailleurs âgés, dont le salaire trop élevé n'est plus en lien avec leur productivité. «Pas question», dit la FGTB, qui se demande en quoi cela créera des em-

ploiis. «Le saut d'index n'a pas suffi, ils veulent aller encore plus loin», s'insurge le syndicat. «Le système de barémisation est un système transparent, connu de tous et objectif. Au plus vous accumulez de l'expérience, au plus votre salaire augmente car vous avez acquis un know how qui est exploité par l'entreprise. Demain, on va se diriger vers un système flou, pas du tout transparent et encore moins objectif.»

L'autre sujet tabou, c'est celui du service d'intérêt général pour les chômeurs de longue durée. «Ils ont franchi le cap dans la criminalisation des travailleurs sans emploi», dit la FGTB, qui rappelle qu'une même idée a été recalée par la Cour constitutionnelle lorsque le gouvernement a évoqué le «travail communautaire» pour les personnes émergeant au CPAS. La Cour avait alors invoqué le fait qu'on ne pouvait obliger quelqu'un à travailler sans rémunération.

Ici, le projet parle d'une prime ou d'une allocation plus élevée pour le chômeur qui accepterait de rendre un service à la société, ce qui empêcherait la Cour constitutionnelle de recalier le projet sous cet angle-là. Ici aussi, la FGTB ne voit pas en quoi cela créera des emplois supplémentaires. «Au contraire, puisque cela viendra concurrencer le travail dans certains secteurs», dit le syndicat. Mais au gouvernement, on invoque l'objet social de cette mesure, en arguant du fait que certaines personnes sont tellement isolées et éloignées de l'emploi que cela leur permettrait de remettre un pied dans la vie active avant de passer à la vitesse supérieure – une formation ou un emploi classique.

«Un acteur de plus dans les télécoms pourrait peser sur le budget»

SIMON SOURIS

Après l'annonce, l'analyse. Dans un récent rapport sur le secteur des télécoms, JP Morgan met en garde le gouvernement fédéral au sujet de l'arrivée d'un quatrième opérateur (de réseau) sur le marché mobile belge. Un élément prenant tout son sens après la décision mardi de l'exécutif d'ouvrir la porte à un nouvel entrant lors de la vaste mise aux enchères du spectre courant 2019.

Pour la banque, il ne fait pas de doute qu'«un acteur de plus dans les télécoms pourrait peser sur le budget». En cause, une influence possible de ce développement sur le cash flow de Proximus (et des autres opérateurs), et donc sur le dividende versé in fine par l'opérateur historique à son actionnaire majoritaire (53,51%) qui n'est autre que l'État belge. À hauteur de 260 millions d'euros par an, la rentrée financière est pourtant toujours importante pour l'exécutif, surtout vu le contexte, écrit l'analyste Nawar Cristini.

Par ailleurs, JP Morgan souligne – tout comme la fédération des entreprises technologiques Agoria à la mi-juin – le risque sur l'emploi, rappelant qu'en France, l'arrivée de Free (Iliad) sur le marché avait débouché sur quelque 2.000 licenciements chez Bouygues et à plus de 7.000 chez SFR.

Consolidation voisine

Du lobbying industriel? Outre-Manche, le gouvernement britannique a indiqué lundi qu'il soutiendrait une consolidation dans le mobile si les quatre acteurs du pays peinaient à justifier les investissements nécessaires à l'avènement de la 5G, écrivait le Financial Times. Une position qui n'est sans rappeler celle du régulateur français des télécoms (Arcep) dont le président avait indiqué en mai dans Le Monde «entrouvrir» la porte à un rapprochement en vue de passer à trois acteurs sur le marché.